



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 28 septembre 2020**

L'an deux mil vingt, le lundi 28 septembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie – Salle du Conseil, située 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Maire.

Présents : Mme Martin, Mme Caro, M. Despérelle, Mme Perol, M. Simonnet, Mme Roussel, M. Rabier, Mme Beaupuis, M. Panefieu, M. Ollivier, Mme Mauclerc, M. Thomas, M. Moreau, M. Langer, M. Guinard, Mme Courtemanche, Mme Delarue, M. Dalmat, Mme Villette, M. Vacher, Mme Monaco, Mme Delorme, Mme Le Berre, Mme Guevaer, Mme Bazin, M. Camus, M. Breyse, Mme de Lauriston.

Excusé : M. Migeon – Pouvoir donné à Mme Martin

Secrétaire de séance : Mme de Lauriston

Madame le Maire présente les masques qui seront vendus sur le marché les 4 et 11 octobre 2020, à l'Office de Tourisme et dans les commerces Magdunois tout le mois d'octobre (à partir de 8€), au bénéfice de l'association « Les Roses Poudrées » en raison de l'impossibilité d'organiser la traditionnelle marche. Elle précise également que ladite association présentera du 13 octobre au 7 novembre 2020, une exposition de photos et textes à la Médiathèque de Meung-sur-Loire.

Le procès-verbal de la séance du 29 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions, commissions et manifestations qui ont eu lieu :

Le 1^{er} juillet 2020 : Commission « Animations - Cérémonies - Foires et Marchés » portant sur le marché, la préparation de la Foire de la Saint-Martin et sur la fête du Pont ;

Le 2 juillet 2020 : Commission « Culture » portant sur l'élaboration du planning de La Fabrique (jusqu'à l'été 2021), l'établissement du planning culturel 2020/2021 ;

Le 3 juillet 2020 : Commission « Sport » suivie d'une réunion avec les associations sportives portant sur la présentation de la nouvelle équipe de la commission, la situation des associations suite au COVID, la rentrée (cotisation, effectifs), le planning d'occupation des salles sportives ;

Le 3 juillet 2020 : Cinéma de plein air organisé par le Conseil Municipal des Enfants (Film : « Sur la piste du Marsupilami »), pique-nique suivi de la projection du film ;

Le 6 juillet 2020 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur l'installation du Conseil d'Administration, l'élection du Vice-Président, la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration, l'approbation du compte de gestion 2019, le vote du compte

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

administratif 2019, une demande d'aide sociale légale, une autorisation de signature de la convention de partenariat entre EDF et le C.C.A.S. ;

Le 6 juillet 2020 : Commission « Enfance - Jeunesse » portant sur la présentation et l'organisation du Centre de Loisirs sans Hébergement ;

Le 7 juillet 2020 : Commissions conjointes « Environnement - Mauves - Loire » et « Développement Durable » portant sur la convention citoyenne pour le climat ;

Le 14 juillet 2020 : Concours de pêche ;

Le 4 août 2020 : Commission « Vie Associative - Jumelages » portant sur la présentation de la commission, le Forum des Passions, les réservations des salles ;

Les 31 août et 10 septembre 2020 : Rencontre des élus avec le personnel communal ;

Le 31 août 2020 : Réunion avec les Associations sportives portant sur l'organisation de la rentrée sportive en fonction des nouvelles mesures gouvernementales, le bilan de la situation de chaque club (point financier et structurel) ;

Le 1^{er} septembre 2020 : Commission « Animations - Cérémonies - Foires et Marchés » portant sur la présentation du délégataire, le fonctionnement du marché, la gestion des déchets sur le marché, la préparation de la foire du 11 novembre ;

Le 4 septembre 2020 : Réunion du Groupe Culture et de la Commission « Culture » portant notamment sur le bilan des dernières manifestations estivales (Festival Contes au Jardin, ViZites déKalées, exposition MF Hurbault...) ; la crise sanitaire et ses conséquences sur l'activité et la programmation culturelle ; la préparation du PACT 2021 et les ajustements sur 2020 ; l'organisation des prochaines Journées Gaston Couté, avec un hommage à Bernard Meulien ; la programmation des expositions salle Eric Doligé (jusqu'en 2021) ;

Le 9 septembre 2020 : Commissions conjointes « Environnement - Mauves - Loire » et « Développement Durable » portant sur l'avancement du travail sur la convention citoyenne, le projet de subventionnement pour l'achat de vélos à assistance électrique ;

Le 11 septembre 2020 : Commission « Sport » portant sur la rentrée des associations, le protocole de fonctionnement dans le contexte sanitaire ;

Le 14 septembre 2020 : Rencontre avec Madame Caroline Janvier, Députée et les élus ;

Le 15 septembre 2020 : Commissions conjointes « Bâtiments - Accessibilité », « Travaux - Voirie - Eau » et « Urbanisme - Cimetière - Patrimoine » portant sur les différents dossiers d'urbanisme et travaux en cours ;

Le 21 septembre 2020 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur des demandes d'aides financières et sur une bourse au permis de conduire ;

Le 21 septembre 2020 : Commission des Finances portant sur la préparation du Conseil Municipal ;

Le 22 septembre 2020 : Commission « Tourisme - Identité de la Ville » portant sur le bilan des activités de l'été, le bilan sur la fréquentation, la restitution des 2 sous-commissions, la feuille de route de fin d'année ;

Le 26 septembre 2020 : Commission « Communication - Promotion de la Ville » portant sur le Flash Info (Rentrée, Urba,...), la communication sur « Octobre rose », le point chiffré sur Facebook et CITYKOMI, la

publication Facebook : gestion des commentaires, Les Écoutes : prochains sujets de fond à aborder, la communication interne : outils à développer ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

2) Désignation des représentants au sein des Commissions thématiques de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Dans le prolongement de la délibération du Conseil Communautaire du 9 juillet dernier portant sur la création de douze commissions thématiques permanentes, l'Assemblée désigne à l'unanimité un représentant titulaire et un représentant suppléant de la Commune au sein de celles-ci, sachant que les représentants peuvent être des conseillers communautaires ou municipaux.

La liste de ces commissions se présente comme suit :

- Sport, Vie Associative
- Enfance, Jeunesse, Scolaire
- Travaux, Voirie, Bâtiments
- Aménagement du Territoire, Urbanisme
- Santé, Social
- Tourisme, Communication
- Collecte, traitement des déchets
- Environnement, Assainissement
- Finances
- Economie, Commerce, Artisanat, Agriculture
- Culture, Lecture publique
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

3) Désignation des représentants au sein de l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public RECIA.

Dans le cadre du renouvellement du Conseil Municipal, l'Assemblée désigne un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger à l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public RECIA.

Sont désignés à l'unanimité :

- Laurent SIMONNET : Titulaire
- Pauline MARTIN : Suppléant

4) Compte-rendu des décisions du Maire.

Dans le cadre des délégations accordées à Madame le Maire et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte du compte-rendu concernant les décisions prises dans les domaines délégués depuis son élection.

5) Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service en matière d'eau (R.P.Q.S.) au titre de l'année 2019.

Conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service en matière d'eau (R.P.Q.S.) au titre de l'année 2019.

6) Approbation des rapports d'activité des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale au titre de l'année 2019 (rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'élimination des déchets et rapport d'activité de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire).

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des rapports d'activité qui lui ont été transmis par les Etablissements Publics de Coopération

Intercommunale (rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et rapport d'activité de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire).

7) Autorisation de signature d'un emprunt pour les budgets de la Commune et du Service de l'Eau.

Dans le cadre du programme d'actions de la mandature 2020-2026, l'Assemblée autorise à l'unanimité Madame le Maire à effectuer les différentes formalités nécessaires à la souscription d'un emprunt tant sur le Budget Principal que sur le Budget annexe de l'Eau. L'enveloppe maximale d'emprunt projeté au titre du Budget Principal est de 5 millions d'euros et de 400 000 € au titre du Budget de l'Eau.

8) Projet Artistique et Culturel de Territoire 2021 : demande de subvention auprès de la Région Centre-Val de Loire.

L'assemblée, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de la Région Centre-Val de Loire, dans le cadre de la mise en œuvre du prochain programme du Projet Artistique et Culturel de Territoire pour l'année civile 2021.

9) Bâtiment d'accueil des services publics et associatifs : modification de l'enveloppe de travaux.

Des travaux complémentaires vont devoir être réalisés dans le bâtiment situé 11 rue Saint-Jean : ceux-ci doivent permettre d'une part de regrouper des services de la Direction Régionale des Finances Publiques en cours de réorganisation à l'étage de l'équipement et d'autre part de prendre en compte des travaux complémentaires non prévus au marché initial notamment en raison de l'accueil d'une Maison France Services dans les lieux. L'estimation globale des aménagements supplémentaires est évaluée à 420 000 €.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à l'unanimité, à signer les pièces nécessaires à la réalisation de ces travaux et à modifier en conséquence l'autorisation de programme/crédits de paiement.

10) Approbation du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur concernant l'enquête publique portant sur la désaffectation d'une partie du chemin rural n°67 et du chemin rural n°83 en vue de leur aliénation.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur concernant l'enquête publique qui s'est déroulée du 2 au 17 septembre dernier, relative à la désaffectation pour l'aliénation d'une partie du chemin rural n°67 dit de la Grande Maison Neuve, et du chemin rural n°83 dit de la Maison Neuve.

L'Assemblée, à l'unanimité, donne délégation à Madame le Maire pour procéder à toute formalité et signer tout document inhérent à cette aliénation.

11) Dénomination de voiries sur la Z.A.C. des Tertres et pour le lotissement « Le Clos de Garance ».

Après avis donné par la Commission Urbanisme, l'Assemblée autorise à l'unanimité Madame le Maire à effectuer toutes les formalités inhérentes à la mise en œuvre de la décision de dénomination de voiries suivantes :

- **sur la Z.A.C. des Tertres (pour la phase en cours de travaux) :**
 - o Rue des Deux Chemineux
 - o Rue des Grands Gars
 - o Allée des Faucillons

- **pour le Lotissement « Le Clos de Garance » :**
 - o Chemin de Garance

12) Vente des parcelles cadastrées AO 6 et AO 182.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour signer la vente des terrains de l'ancien silo situés à l'angle de la rue des Courtils et de la rue du Fourneau, cadastrés AO 6 et 182, d'une superficie de 9 432 m², au profit de la Société 3 F Centre Val de Loire, conformément à l'avis de France Domaine, à hauteur de 150 000 €.

13) Signature de la convention avec la Commune de Le Bardon pour l'accueil d'enfants au Centre de Loisirs sans Hébergement.

L'Assemblée autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer une nouvelle convention avec la Commune de Le Bardon concernant l'accueil d'enfants au Centre de Loisirs sans Hébergement de Meung-sur-Loire et à fixer les obligations de chacune des parties, pour les périodes de vacances scolaires, pour les activités sans hébergement comme pour les camps.

14) Transfert du Service du local jeunes les A.M.IS au sein de la Mairie.

Compte tenu des attributions de la Commission « Enfance - Jeunesse » et dans un souci de cohérence au niveau du fonctionnement des services, l'Assemblée se prononce favorablement sur le transfert du Service du local jeunes les A.M.IS au sein de la Mairie (depuis le C.C.A.S.) et donne délégation à Madame le Maire pour effectuer toutes les formalités nécessaires à ce transfert de compétence.

15) Personnel communal :

- * demande de renouvellement et d'extension de l'agrément pour l'accueil de volontaires au service civique,**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à déposer auprès de l'Agence du Service Civique une demande de renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires au service civique pour une période de deux ans, afin de poursuivre la mise en œuvre de ce dispositif, pour ce qui concerne la participation à la gestion et à la mise en valeur des écosystèmes, ainsi que le développement des outils numériques auprès de la population et des services.

De plus, l'Assemblée autorise la sollicitation de cette agence en vue d'obtenir un troisième agrément permettant la réalisation d'actions de solidarité et d'accompagnement en matière de motricité durable, mais également en direction de l'activité touristique.

- * modification du tableau des effectifs.**

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, la modification du tableau des effectifs prenant en compte les avancements de grade de l'année en cours.

- * indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections.**

Par la prise d'une délibération, l'Assemblée confirme la possibilité pour l'autorité territoriale de verser une indemnité forfaitaire complémentaire pour élection aux agents ayant accompli des travaux supplémentaires (catégorie A), à l'occasion d'une consultation électorale et d'en fixer les modalités de versement.

Questions et communications diverses.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir en indiquant que la collectivité a amorcé son fonctionnement normal :

Le 29 septembre 2020 à 19h00 : Commission « Santé »

Le 5 octobre 2020 à 17h00 : Visite des bâtiments communaux avec les Elus

Le 6 octobre 2020 à 18h30 : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)
Le 7 octobre 2020 à 18h00 : Commission « Animations - Cérémonies - Foires et Marchés »
Le 9 octobre 2020 à partir de 9h00 : Election du nouveau Conseil Municipal des Enfants
Le 9 octobre 2020 à 18h00 : Commission « Enfance - Jeunesse »
Le 12 octobre 2020 à 19h00 : Commission « Scolaire »
Les 16 octobre et 27 novembre 2020 à 9h30 : Réunion du Groupe Culture avec la Commission « Culture »
Le 16 octobre 2020 à 14h00 : Commission « Commerce - Artisanat - Développement Economique »
Le 17 octobre 2020 à 11h00 – La Fabrique : Remise des écharpes aux jeunes conseillers municipaux enfants
Le 26 octobre 2020 à 18h30 : Commission des Finances
Les 27 octobre et 3 novembre 2020 à 17h00 : Commission « Animations - Cérémonies - Foires et Marchés »
Le 2 novembre 2020 à 20h30 : Conseil Municipal

Madame le maire informe l'Assemblée que trois nouvelles places de stationnement (zone bleue limitée à 10 min) ont été aménagées au niveau du Café de la Haute-Croix cet été.

Madame le Maire indique qu'un renforcement du réseau d'eau potable aura lieu Chemin des Ruelles ; elle poursuit par le programme de réaménagement de la Place du Maupas en précisant que la consultation de maîtrise d'œuvre est en cours pour des travaux qui devraient débiter en 2021.

Madame le Maire informe l'Assemblée que des travaux de rénovation et de modernisation du réseau ferroviaire vont avoir lieu en fin d'année. Ceux-ci seront majoritairement programmés en milieu de journée, de manière à maintenir la circulation des trains aux heures de pointe en matinée et en soirée.

Madame le Maire indique que 49 dossiers ont été étudiés dans le cadre du dispositif d'aide en faveur des entreprises de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et que la Commission a attribué la somme totale de 121 505 € sous forme de subvention allant de 500 € à 5 000 €.

Madame le Maire fait part des remerciements des Associations pour la subvention 2020 :

- Aide à domicile UNA,
- Coopérative de l'école des Potières,
- Médaille Militaire,
- Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret - Section Meung-sur-Loire,
- C.L.I.C. Entraide - Union (Centre Local d'Information et de Coordination),
- Association Meung de Femmes,
- Association Cœur de Loire,
- A.A.P.P.M.A. Meung-sur-Loire (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques),
- Effigie(s) Théâtre,
- Comité Cantonal du Souvenir Français,
- A.P.C.L.O. (Association pour la Protection des Chats Libres d'Orléans).

Madame le Maire termine par un bilan « Covid » en précisant que le Loiret est en zone d'alerte simple.

Elle précise également qu'à la suite de l'arrêté Préfectoral du 25 septembre 2020, les manifestations festives sont limitées à 30 personnes et que les assemblées générales et les inaugurations restent autorisées, mais sans moment de convivialité.

Madame le Maire indique qu'il n'est pas prévu de fermetures anticipées des bars et des restaurants à ce jour, mais que la situation peut évoluer à tout instant. Enfin, elle rappelle que le port du masque est à privilégier dans les rassemblements extérieurs et obligatoire sur le marché dominical et au sein de la déchetterie.

Meung-sur-Loire, le 5 octobre 2020

Le Maire,



Pauline MARTIN

Affiché le : 05/10/20

